**COMPTE RENDU DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2017**

L’an 2017 et le 18 juin à 12h00 se sont réunis en Assemblée Générale les membres ayant répondu à la convocation (présents 15, procurations 21, absents excusés 7), en présence de M. le Consul du Bénin à Marseille.

**1. BILAN MORAL ANNEE 2016**

Le Président remercie les personnes présentes à l’assemblée, en nombre assez réduit cette année (à cause des élections ? la fête des pères ?) et également tous ceux qui soutiennent Le Sothiou, pour le temps qu’ils consacrent à l’association en France et sur le terrain, et leurs dons. Un remerciement particulier à notre parrain, Edouard Loubet, qui nous a régalés comme d’habitude lors de la soirée de novembre et au Dr Calixte, qui met régulièrement à la disposition de nos membres sa maison de Kétou, ainsi qu’aux membres actifs du Sothiou en Mauritanie et au Bénin.

Il fait également le bilan des activités pour l’année 2016

Mauritanie :

* 7 missions dentaires, dont 1 effectuée par le Président et 6 par des dentistes et infirmiers locaux, rémunérés par Le Sothiou : 764 patients ont été traités
* vérification du bon fonctionnement des jardins potagers dans les trois villages
* projet de construction du garage pour abriter l’unité mobile (achevé en mai dernier)
* étude de la possibilité de remplacer les cantines des écoles fermées par le Ministère par une cantine à El Beyed et/ou Tanouchert suivant la demande locale.
* reconnaissance officielle du Sothiou par le Ministère de la Santé

Il est à noter que le Ministère des Affaires Etrangères a (enfin !) placé le nord-est de la Mauritanie, là où Le Sothiou intervient, en zone orange et non plus en zone rouge, ce qui permettra à toutes les bonnes volontés de s’y rendre plus facilement… et à l’activité touristique de redémarrer.

Bénin :

* 2 missions dentaires à Kétou en janvier 2016 par le Dr Catherine Arnould et en août par Antoine et Solène, un couple de dentistes en plus des deux missions par mois effectuées par l’infirmier spécialisé Marius rémunéré par Le Sothiou (arrêtées en mars 2017).

- interventions du Dr Glass et Dr Bois auprès du dispensaire et de la maternité St Pierre à Kétou et du dispensaire d’Illikimou, ainsi qu’Emilia Selam, infirmière.

Ils ont tous effectué des consultations et des soins et continué un important travail de formation afin de transmettre leurs compétence et connaissances au personnel médical local.

* Installation de panneaux solaires au dispensaire d’Illikimou et étude des possibilités d’y amener l’eau
* nous avons également aidé le Centre pour l’Enfance Andia/Cefodec, notamment pour la réfection du toit du dortoir des filles, les foyers de la cuisine, l’aire de séchage alimentaire…
* une mission médicale et une mission dentaire avec le matériel portable ont été assurées pour tous les enfants du centre par le Dr Glass et le Dr Arnould.

**2. BILAN FINANCIER ANNEE 2016**

Le trésorier soumet ensuite le bilan financier de l’année 2016. Quitus est donné sur l’approbation des comptes (Annexe 1)

**3. ACTIONS ET MISSIONS FUTURES**

Pour la **Mauritanie**, le système actuel qui fonctionne bien permettra d’effectuer 10 missions dentaires dans l’année 2017. Le Président et le Dr Lurati – chirurgien dentiste – ont prévu de se rendre à Ouadane, El Beyed et Chinguetti pour dispenser des soins dentaires et réviser le matériel sur place.

Il faut également étudier la possibilité d’ouvrir une cantine scolaire, s’il y a une demande locale, en remplacement de celles qui ont été fermées.

Pour le **Bénin**, nous sommes toujours en attente de la nomination par le Ministère d’un infirmer spécialisé pour les cabinets de Kétou et Banikora, une autre possibilité serait de trouver des praticiens disposés à effectuer des vacations rémunérées par Le Sothiou par l’intermédiaire du Conseil de l’Ordre des Chirurgiens Dentistes. La solution la plus facile et rapide est d’aider à l’installation d’un cabinet au dispensaire St Pierre, par l’envoi d’un fauteuil dentaire qui sera utilisé par une dentiste béninoise recrutée et rémunérée par Pierre, envoyé par le conteneur arrivé à bon port le 11 juin dernier.

Egalement continuer la formation du personnel médical et soutenir le Centre pour l’enfance Andia dans le développement de l’agro-pastorale, dans le but de rendre le Centre auto-suffisant en terme alimentaire et augmenter ainsi le nombre des enfants accueillis.

A la demande du directeur du groupe scolaire primaire Place Centenaire à Kétou (1150 élèves) un effort sera axé sur la prévention et l’éducation à l’hygiène dentaire dans cette école.

**4. SOIREE AU PROFIT DU SOTHIOU – CHANGEMENT DE DATE**

La soirée au Domaine de Capelongue aura lieu le **VENDREDI 20 OCTOBRE**

Le prix restant inchangé : 160 € (dont 20€ de cotisation au Sothiou).

**5.** **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune candidature n’ayant été reçue par écrit ou lors de l’Assemblée, Jean-Luc Laget se présente en tant que Président, Alain Brue en tant que trésorier, Martine Laget en tant que trésorière adjointe et Carla Arfeuillère en tant que secrétaire. Leurs candidatures sont retenues.

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée à 13h30.



Jean-Luc Laget

Président

**RAPPORT FINANCIER 2016**

**Produits**

Le montant total des recettes pour l’exercice 2016 est de **57 597€**

à comparer au montant 2015 qui était de 29 044€

l’essentiel de cet écart provenant du changement de comptabilisation, jusque là les dons avec renoncement au remboursement n’avaient pas été pris en compte.

Dons 19 837€

Dons avec renoncements pour les missions 19 950€

Soirée de soutien au Domaine de Capelongue 12 740€

Tombola 3 250€

Cotisations 91 adhérents 1 820€

**Dépenses**

Mauritanie

Actions 10 799€

Missions 978€ 11 777€

Bénin

Actions 12 432€

Missions 9 231€ 21 663€

Frais de fonctionnement

Site Internet 450€

Assurance 584€

Frais de communication 755€

Frais bancaires 354€

Dotations aux amortissements 3 924€

(camion Mauritanie, cabinet mobile Bénin)

Le bilan fait apparaître un solde positif de **5 232€** sur l’année 2016, grâce à nos fidèles donateurs et à l’effort des participants aux missions qui, par leur renoncement au remboursement, soulagent notre trésorerie. Grâce surtout à Edouard Loubet, notre parrain depuis maintenant 11 ans.

Pour l’année 2017, le poste « assurance » va augmenter : nous devons en effet couvrir le risque professionnel des personnes partant en mission et avons demandé une cotation pour couvrir la responsabilité civile professionnelle, essentiellement pour le dentaire, risque qui n’était pas couvert jusqu’à présent.